

Vendredi 25 Janvier 2019

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE Conférence du Rhin Supérieur

L'année Ackermann

Depuis le début de l'année, Elisabeth Ackermann, présidente du canton de Bâle-Ville, dirige la Conférence du Rhin supérieur. Elle souhaite intensifier encore la coopération dans le Rhin supérieur, comme elle l'a expliqué ce jeudi à Bâle.

Elisabeth Ackermann a mis en avant son souhait de « donner la parole aux jeunes ». Ainsi, une enquête doit servir à déterminer les besoins des 18 à 29 ans dans cette région trinationale du Rhin supérieur. La Conférence qu'elle préside pourra utiliser les résultats de l'enquête.

Une main tendue vers les jeunes

Elisabeth Ackermann a joint le geste à la parole. Elle a accueilli près de 80 jeunes artistes et travailleurs culturels et les a invités à participer à la Nuit des musées. « Je suis convaincue que les échanges culturels transfrontaliers et la mise en



Elisabeth Ackermann, présidente du canton de Bâle-Ville, depuis février 2017. PHOTO ARCHIVES DNA - JEAN-FRANCOIS OTT

réseau des jeunes artistes du Rhin supérieur contribueront à une meilleure intégration de notre région transfrontalière.» Autre sujet prioritaire, la mobilité. La Conférence du Rhin supérieur doit transmettre une

lettre à Berne, à l'assemblée fédérale, pour rappeler l'importance pour toute la région bâloise du futur RER trinationale de Bâle, en particulier de la ligne diamétrale connue sous le nom de Herzstück.

Côté marché du travail, la région connaît « une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans divers secteurs ». C'est un défi majeur « qui doit être relevé ensemble afin d'accroître la complémentarité et non la concurrence entre sous-régions ». Un symposium trinationnel pourrait être consacré à ce sujet dès cette année. Enfin, un nouveau groupe de travail sur les statistiques prévoit de fournir à la Conférence du Rhin supérieur et à toutes les administrations concernées dans les trois pays assez de chiffres pour créer une base de données transfrontalière.

La Conférence du Rhin supérieur constitue le cadre institutionnel de la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur. Elle est issue d'un accord gouvernemental conclu en 1975 entre l'Allemagne, la France et la Suisse. ■